

FICHE RECAPITULATIVE

Caractéristiques de l'opération	
Commune	ECHIRE
Identité et adresse du demandeur	Pierre et Territoires de France CA 29 Avenue du Général de Gaulle 87000 LIMOGES N°SIRET : 429 520 687 00030 Représenté par : Pascal LAUTRETTE
Bureau d'études	GROUPE ETUDE SIT&A CONSEIL 140, avenue de Paris 79000 NIORT
Service instructeur	D.D.T. 79 Service Eau et Environnement 39 Avenue de Paris 79022 NIORT
Nature de l'opération	Lotissement de 92 lots
Références cadastrales	section ZL parcelles 34, 38(p) et 41
Zonage du document d'urbanisme	Zone 1AUh, N et UC du PLU d'ECHIRE
Surface du projet et bassins versants interceptés	Superficie projet : 41 968 m ² (Bassin versant topographique : 180 ha) Superficie bassin versant retenu : 224 040 m² soit 22,4 ha
Position de l'aménagement dans la nomenclature Loi sur l'eau	Procédure d'autorisation au titre de la rubrique 2.1.5.0. pour la gestion des eaux pluviales
Coordonnées des points de rejet	Opération de lotissement - rejet par infiltration dans bassin existant : X=437 634 Est , Y=6 592 478 Nord (Lambert 93)
Détail des surfaces après projet	Lots privés (gestion des EP 30al à la parcelle) : 29 387 m ² Espaces verts : 4 637 m ² Gravillons, sable : 340 m ² Bicouche et tricouche : 523 m ² Enrobé : 7 081 m ²
	Total : 41 968 m²
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne SAGE Sèvre-Niortaise
Masse d'eau superficielle / Cours d'eau	La Sèvre-Niortaise
Masses d'eau souterraine	Calcaires et marnes du Lias Dogger du bassin amont de la Sèvre-Niortaise – FRGG062 Sables, grés, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien - FRFG078
Gestion quantitative des eaux pluviales	
Principe général	- 50% méthode alternative par noue et tranchée drainante - 50% méthode classique par réemploi du bassin existant - Gestion des EP à la parcelle pour l'évènement trentennal (règlement du lotissement)
Hypothèse de calcul	- Méthode des pluies pour un évènement de fréquence 30 ans.
Coefficient de ruissellement	- 0.90 pour les enrobés et béton - 0.80 pour les bicouches, tricouches - 0.70 pour les surfaces en gravillons, sable - 0.20 pour les espaces verts
Mode de régulation	Réalisation de noues et tranchées drainantes Complément sur bassin existant Vidange par infiltration

Gestion qualitative des eaux pluviales	
Pollution chronique	<ul style="list-style-type: none"> - Les effluents issus des surfaces imperméabilisées présentent une qualité de classe 1A-Très bon état selon le référentiel Seq-Eau Sauf pour le cuivre et le cadmium classe 1B – Bon état - Mise en œuvre de noues et tranchées drainantes permettant la filtration des eaux collectées
Pollution saisonnière	<ul style="list-style-type: none"> - Projet non soumis à l'utilisation de produits de déverglaçage. - Utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts interdite.
Pollution accidentelle	- Probabilité faible d'accident entraînant le déversement d'une citerne de par la fonction du site
Pollution liée aux travaux	- Respect de dispositions simples de préservation du site pendant la phase travaux
Impact sur les eaux souterraines	Respect des normes de qualité en vigueur
Impact sur les eaux superficielles	Aucun : rejet par infiltration
Gestion des eaux usées	
Mode de traitement	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'assainissement collectif - Raccordement gravitaire au réseau existant rue des Croisettes - Raccordement sur la station de Pelle Chat – ST GELAIS